

Home news

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK**

Band (Jahr): - **(1923)**

Heft 131

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

The Swiss Observer

Telephone: CITY 4603.

Published every Friday at 21, GARLICK HILL, LONDON, E.C. 4.

Telegrams: FREPRINCO, LONDON.

No. 131

LONDON, DECEMBER 8, 1923.

PRICE 3d.

PREPAID SUBSCRIPTION RATES

UNITED KINGDOM AND COLONIES	3 Months (13 issues, post free)	3s
	6 Months (26 issues, post free)	6s
SWITZERLAND	3 Months (13 issues, post free)	Fr. 7.50
	6 Months (26 issues, post free)	Fr. 14.-

(Swiss subscriptions may be paid into Postcheck-Konto: Basle V 5718.)

HOME NEWS

The Federal Parliament commenced its winter session last Monday, Dec. 3rd. In the National Council, Evéquoz (Cath., Valais) was appointed president; Simon (Lib., Vaud) was elected to this office in the States Council.

Following the general tendency in Switzerland, the Grand Council of Vaud is to be reduced from 237 to 167 members, subject to this decision being ratified by the voters. The present representation of one councillor to 300 electors will be superseded by a new basis of one to 500.

An international arbitral tribunal, with Federal Judge Robert Fazy as president, is at present sitting in Lausanne to adjudicate a dispute between the town of Belgrade and a Belgian company, holding the concession for the tramways and lighting of that town.

An official auctioneer in Zurich, Jacob Gibel, has been sentenced to one year's hard labour, in addition to a fine and the loss of civic rights, for understating in his returns the amounts realized at sales conducted by him, and appropriating to his own use the difference, said to be about Frs. 7,000.

Dr. Franz Schmid, the President of the Federal Tribunal in Lausanne, died last Friday (Nov. 30th) at the age of 82, after a short illness. Born in Rome, and a citizen of Altdorf, he was, in his early days, prominent in the political life of his canton, which he represented, first in the States Council and then in the National Council; his career with the Federal Tribunal dates from 1891. Before taking up his legal studies he was for some time lieutenant of the papal guards. In Lausanne he was well known and could hardly escape notice from strangers, being much attached to old customs and continuing to wear ear-rings—a characteristic of his native canton.

EXTRACTS FROM SWISS PAPERS.

La Centovallina. —Le chemin de fer régional à voie étroite et à traction électrique Locarno-Domodossola, inauguré le 25 novembre, est très intéressant à plusieurs points de vue. C'est le premier qui soit ouvert à la circulation depuis la guerre. Long de 51 km., dont 18 seulement sur territoire suisse, il constitue la voie la plus courte et la plus rapide entre les deux grands réseaux suisses du Gothard et du Simplon, au sud des Alpes. S'il était à écartement normal, il serait aussi le parcours le plus court et le moins coûteux pour le transport des marchandises de la Suisse occidentale et de la France au Tessin, au lac de Côme et à la Valteline, car on éviterait ainsi le transbordement de ces marchandises à Domodossola et à Locarno. Mais ces conceptions-là sont certainement trop hardies pour les sphères fédérales "compétentes," de sorte que les C.F.F. ne sont pas intervenus pour aider la construction de la Centovallina, ligne de jonction de ses deux grands réseaux alpins. La traction à vapeur est même conservée sur le petit parcours Bellinzona-Locarno, tandis que toute la ligne du Gothard et la Centovallina sont électrifiées.

La Centovallina est en tout cas un raccourci important pour les voyageurs qui, de la Suisse occidentale, se rendent à Locarno et au Tessin. Le parcours Lausanne-Locarno par le Gothard se fait en dix heures et demie; par le Simplon et la Centovallina, en sept heures.

Le voyage Berne-Locarno par le Gothard demande huit heures et demie; par le Lötschberg-Simplon-Centovallina il ne demande que six heures.

Les difficultés financières que les promoteurs de la Centovallina ont rencontrées ont été particulièrement graves. Commencés en mai 1913, les travaux de construction devaient être suspendus en novembre de la même année, parce que la Société Franco-Suisse, à Paris, sur laquelle s'appuyaient les bailleurs de fonds de la Locarno-Domodossola, était tombée en déconfiture. En mars 1914, les travaux pouvaient être repris. Malheureusement quelques mois après la guerre éclatait. Nouvelle suspension. En 1920, enfin, les travaux purent être vigoureusement poussés, et aujourd'hui les trains de la Centovallina font régulièrement six courses par jour dans les deux directions.

La construction du tronçon suisse Pontebrolla-Camedo a coûté six millions de francs; le canton du Tessin a contribué à cette dépense pour 850,000 francs, investis en actions de deuxième degré. Les communes ont donné 70,000 fr. et la Confédération a accordé 380,000 fr., prélevés sur les fonds destinés à combattre le chômage. Tout le reste a été fourni par des capitalistes français, inspirés, dit-on, par M. Loucheur.

Ce tronçon appartient à la *Società Ferrovie Regionali Ticinesi*, à laquelle appartiennent aussi les tramways de la ville de Locarno et le chemin de fer du Val Maggia.

Le tronçon italien (Camedo-Domodossola) de la Centovallina appartient à la *Società Subalpina d'Imprese ferroviarie*, financée elle aussi par des capitalistes français, à laquelle le gouvernement italien a accordé une subvention kilométrique annuelle de 40,000 lire pour une période de 50 ans, après laquelle la ligne deviendra propriété de l'Etat.

Outre les difficultés financières, il y avait les difficultés techniques. De Locarno (200 m. au-dessus de la mer), la ligne monte à Santa Maria Maggiore (826 m.); elle gravit fréquemment des pentes de 60 pour mille et traverse une région très accidentée, dans laquelle débouchent de nombreux vallons latéraux (de là le nom de Cento-Valli). Les contreforts des montagnes sont échelonnés comme les coulisses d'une scène prolongée.

L'homme qui, par sa ferme volonté, a su surmonter tous les obstacles, est M. Francesco Balli, ancien syndic de Locarno, ancien député au Conseil des Etats. En 1898 déjà il demandait aux autorités fédérales la concession du Régional du Val Maggia et de la Centovallina; le premier était ouvert au trafic le 2 septembre 1907, et aujourd'hui, après 25 ans d'un travail aussi tenace qu'intelligent et désintéressé, le chemin de fer Locarno-Domodossola l'est à son tour.

Les Locarnais vénérent en ce robuste vieillard de 75 ans leur premier citoyen et leur bienfaiteur. Les concitoyens tessinois et confédérés s'unissent à eux pour lui exprimer leur sincère admiration.

(Journal de Genève.)

Ce qu'on exige des médecins en Valais. — Les autorités valaisannes, statuant sur l'article 20 de la loi sur la police sanitaire, ont décidé qu'un médecin appelé auprès d'un malade, est tenu de s'y rendre en tout temps sauf en cas d'empêchement majeur. Cette décision est d'une très grosse importance et entraînera pour les médecins valaisans des difficultés qu'on devine sans peine quand on songe à la configuration accidentée de ce canton alpestre.

(L'Express de Neuchâtel.)

Les oeuvres sociales en Suisse. — Elles sont fort nombreuses. Le répertoire de Wild (1919) en mentionne près de 6000 et il ne prétend pas être complet. La plupart de ces oeuvres sont locales; elles naissent d'un besoin immédiat, concret, visible. Souvent elles s'étendent à la région ou au canton. Quelques-unes embrassent tout le territoire de la Confédération. Parfois le mouvement se fait en sens inverse: il se forme une association suisse qui crée des sections cantonales.

En tête de nos institutions de prévoyance sociale, il faut placer la *Société suisse d'utilité publique*, plus que centenaire, qui compte près de 6000 membres, auteur de nombreuses initiatives. Elle a, dans la dernière décennie, créé trois fondations remarquables: *Pro Juventute*, organe de coordination des oeuvres de protection de l'enfance et qui leur répartit chaque année plus d'un demi-million produit par la vente des cartes et timbres bien connus. *Pro Senectute*, fondée récemment, remplit le même rôle pour la protection de la vieillesse. Enfin, "*Les Foyers pour tous*": on installe des salles ou des maisons communales avec restaurant sans alcool et vise ainsi à combattre pratiquement le cabaretisme.

La *Croix-Rouge* suisse est non moins connue tant par son activité charitable en temps de guerre que par ses initiatives de paix en faveur de la santé publique: formation de garde-malades dans ses écoles du Lindenhof à Berne et de la Source à Lausanne; formation de samaritains (soins de premier secours), éducation populaire en matière d'hygiène.

La *Société d'utilité publique des femmes suisses* s'occupe particulièrement de la formation ménagère de la femme. *L'Alliance des sociétés féminines* fédère la grande majorité des sociétés de femmes, fort nombreuses. Ce groupement très actif, attentif aux besoins du pays, apporte une contribution efficace et précieuse à la prévoyance sociale. Plusieurs grandes organisations catholiques poursuivent les mêmes buts mais sur le terrain confessionnel.

A côté de ces groupements généraux, il en est d'autres spécialisés; les uns combattant les maladies

sociales: alcoolisme (Secrétariat antialcoolique suisse, Croix bleue, Bons Templiers, etc.), tuberculose, maladies vénériennes, cancer, goitre, d'autres s'occupent des infirmes: épileptiques, aveugles, anormaux, sourds, etc.; d'autres, d'hygiène: la *Société suisse d'hygiène*, le *Cartel romand d'hygiène sociale et morale*; d'autres enfin s'attaquent aux maux d'ordre moral: *Union suisse de moralité publique*, *Association pour le Relèvement moral*, etc.

Enfin, pour compléter cette brève revue, mentionnons les écoles d'études sociales de Zurich, Fribourg, Genève qui préparent les femmes aux carrières sociales pour lesquelles elles sont naturellement destinées.

On peut dire que dans leur ensemble, nos oeuvres sociales tendent à devenir préventives, soit à faire passer la prévoyance avant l'assistance. Elles ne font qu'obéir à l'expérience qui prouve toujours et partout que pour supprimer les effets, il faut supprimer les causes. Mais pour cela, il faut le concours de toute la population qui entretient sans le savoir les causes des maux sociaux. Les grandes organisations nationales en sont ainsi arrivées à poursuivre chacune dans son domaine l'éducation du public. Tâche difficile et de longue haleine qui requiert beaucoup de talent, d'ingéniosité et de persévérance.

Cette tâche est généralement assumée par des secrétariats toujours plus nombreux et cela n'est pas une des caractéristiques les moins intéressantes de notre époque que cette apparition de travailleurs sociaux, spécialistes rémunérés qui consacrent leur vie à l'une ou l'autre de ces causes d'intérêt public.

La guerre a augmenté les besoins et rendu évidente la nécessité de développer les oeuvres sociales en général, abstraction faite des oeuvres temporaires.



FACTS:

Incorporated in Switzerland 1872

1. One out of ten persons is accidentally injured every year.
2. On the average 50% of all accidents happen outside of one's profession. For men whose duties confine them largely to the office, this ratio rises to over 80%.
3. One-fourth of all accidents happen where men consider themselves safest — at home.
4. Up to 1923 the "ZURICH" has paid, under Personal Accident Policies:
 - 1,571 Death cases.
 - 6,300 cases of Permanent Disability.
 - 224,150 cases of Temporary Disability.
5. To be insured for:
 - £1,000 in case of Accidental Death costs 18/- yearly;
 - £1,000 in case of Permanent Disability costs 18/- yearly;
 - £5 per week in case of Temporary Disability costs 40/- yearly.

CONCLUSIONS:

1. Ask for our "DEPENDON" Accident Prospectus which we will gladly send without any further obligation on your part.
2. Do it now—before YOUR Accident happens.

"ZURICH"

General Accident and Liability Insurance Company, Ltd.,

1 & 2, POULTRY, LONDON, E.C.2.